BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MAZAN

AUTOMNE 2013

Dossier :
Espace agricole p7 à 10

[Sommaire

Edito 3

Brèves 4 - 5

Commerces à Mazan 5

Gens d'ici 6

Dossier : Espace agricole 7 - 10

Compte rendu du conseil municipal 11

Expression de l'opposition 11

Infos communales 12 - 14

Les rendez-vous de l'automne 15 - 17

Etat civil - Infos pratiques 18

Page de Mazan Dynamique 19

MAZAN, bulletin d'informations municipales - Automne 2013
Publication trimestrielle
Editeur : Mairie de MAZAN
Hôtel de Ville - 66 boulevard de la Tournelle
84380 MAZAN
Tél. 04 90 69 70 19
E-mail : mairie-mazan@wanadoo.fr
Site : www.mazan.fr
Directeur de publication : Aimé NAVELLO
Rédacteurs : Gérard Megel, Coralie Salmeron
Crédit photos : Sandrine Lieppe, Pierre Marilly,
Service communication mairie de Mazan
Maquette : KH Communication
Impression : Certifié Imprim'Vert - Papier 100% recyclé
Tirage : 3 000 exemplaires
ISSN : 1143-9769

[Edito

Une nouvelle rentrée a eu lieu. Quand je pense que les élèves à qui j'ai souhaité une bonne année scolaire au CP après l'élection de 2008, entrent cette année en 6ème, j'ai l'impression que le temps à une fâcheuse tendance à s'accélérer.

Cette année sera la dernière où enfants et enseignants auront une semaine de quatre jours. Pour la rentrée prochaine, nous reviendrons à la semaine des quatre jours et demi, mais avec une durée journalière réduite, ce qui, évidemment, modifiera les heures de sortie et nécessitera la mise en place d'activités sportives, récréatives, culturelles ou autres.

C'est un changement très important, ce qui explique que la très grande majorité des écoles du département ne l'ont pas appliqué dès cette année afin de pouvoir réfléchir à cette nouvelle organisation et recueillir des informations auprès des communes qui l'ont mise en place dès septembre.

Cette réforme entraînera une charge financière importante pour les communes. Afin de trouver une formule harmonieuse et équilibrée, il faudra que des concertations entre enseignants, parents, directeur académique, municipalité, associations et Cove, s'engagent rapidement.

Dans un tout autre domaine, cet été nous a apporté une très grande satisfaction car la Boiserie a reçu le label or, bâtiment durable méditerranéen. Cette récompense rejaillit sur notre village et est une reconnaissance envers tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette salle qui ne désemplit pas et qui recevra le dimanche 6 octobre à 18h des solistes de l'Opéra de Nice pour un récital lyrique de haute volée qui s'annonce merveilleux. Amoureux des beaux airs et des belles voix, n'oubliez pas de retenir cette date.

Mazanaises, Mazanais je vous souhaite à tous une bonne reprise.

Votre Maire
Aimé NAVELLO

RENTREE SCOLAIRE

Pendant que les uns profitaient de leurs vacances, les services municipaux ont redoublé d'efforts pour que les écoles soient prêtes pour la rentrée scolaire. L'ensemble des classes ont été rangées et nettoyées, divers travaux d'entretien réalisés (plomberie, serrurerie, etc.) et les espaces verts fleuris, pour accueillir dans les meilleures conditions les 443 enfants scolarisés dans les écoles communales cette année. Les travaux sur la voie de contournement, première phase du chantier d'extension du groupe scolaire la Condamine, débuteront, quant à eux, en novembre 2013.

CERCLE REPUBLICAIN

Le 14 juillet est l'occasion pour le cercle républicain, présidé par Jean-François Clapaud, de rassembler ses adhérents autour de « Solsista », un groupe de jeunes vauclusiens aux influences soul et rock. A la fin du concert, Pascal Fontana a rendu hommage à Gilbert Laget, longtemps président de l'association et décédé cette année, en reprenant une chanson de Jean Ferrat, qu'il aimait. Un apéritif convivial a clôturé la manifestation. Plus d'informations sur le site:
www.sites.google.com/site/cerclerepublicainmazan

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS, CLÔTURE DU MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Avec une cinquantaine de stands dressés sur la place du 11 Novembre, la journée des associations s'est déroulée dans une ambiance festive et conviviale. Sous la houlette de l'animateur Lionel Ferré, les associations ont pu proposer des démonstrations de leurs activités : mini-hand, aiki tai jistu, judo, boxe, zumba, guitare, percussions, etc. Une opportunité de se faire mieux connaître des Mazanais et notamment des nouveaux arrivants qui ont été accueillis ce même jour par les élus et les personnalités locales. Enfin, le marché des producteurs, déplacé pour l'occasion, a été clôturé par un grand apéritif préparé en direct par les chefs Richard Bagnol (l'Oulo) et Franck Pujol (Château de Mazan) et offert par la municipalité.

THEATRE SUISSE

Invitée par le comité de jumelage Mazan/Moudon, la troupe théâtrale suisse « l'Arc en ciel » a joué *L'Ambassadeur de Tamaindanslamienne* à la Boiserie en juillet dernier. Ecrite et mise en scène par Pierre Grivaz (alias Pégé), cette pièce dans la pure tradition de la commédia dell' arte a beaucoup amusé le public venu nombreux.

FETE VOTIVE

La soirée mousse, le bal musette, le concert de clôture avec l'orchestre Mirage, mais aussi les concours de pétanque, le ball-trap, et les nombreux jeux pour les enfants ont fait, cette année encore, le succès de la fête votive. Une réussite que l'on doit au comité d'animations qui s'est ingénié à concocter un programme qui a plu. Pour terminer cette fête en beauté, les artificiers de la société Imagine ont orchestré un spectacle pyrotechnique à couper le souffle.

JULIE FUCHS

La grande soprano Julie Fuchs et les 40 musiciens de l'orchestre régional d'Avignon ont interprété, sous la direction de Samuel Jean, les grands airs d'opéra (Mozart, Offenbach, Rossini) devant un public conquis. Un concert lyrique de haute volée !

ESPACE JEUNES

Cette année encore, l'espace jeunes a concocté un programme d'acticités varié et à petit prix. Sorties culturelles, baignades, activités artistiques et sportives ont rythmé les vacances des jeunes Mazanais qui ont aussi pu profiter d'un séjour en camping à Breil sur Roya à la découverte du canyoning, du rafting, de la via ferrata…

Commerces à Mazan

L'ART DE REDONNER UN COUP DE JEUNE À DE L'ANCIEN…

La loi du marché pousse à la consommation. S'il est un domaine où l'obsolescence est particulièrement rapide et le renouvellement pressant, c'est celui des nouvelles technologies avec un exemple vraiment emblématique : le téléphone portable.

De plus en plus rapidement, les modèles se succèdent, développant des possibilités nouvelles, parfois éloignées des simples coups de fil, créant ainsi indéniablement des besoins nouveaux.
Thierry Prévot tente de résister à sa façon à cette vague déferlante : il répare ce que majoritairement on jette ! Il remet en circulation ce qui était destiné à la casse et au démantèlement. Il a ainsi créé sa petite entreprise. Il redonne vie aux téléphones qu'il revend et trouve de plus en plus d'acquéreurs, se situant comme lui dans ce qu'il est convenu d'appeler l'économie durable. Sa prochaine cible ? Les tablettes tactiles !

Un exemple à méditer et peut-être à multiplier.

Contact :
09 53 57 74 54
Site: www.docmobile84.com

Robert Millet

Le randonneur, son ballot et l'âne

L'aventure de l'homme et de son âne ressemble à s'y méprendre à une fable, pas forcément des temps modernes.
En 2011, Robert Millet, restaurateur de son état, vend le Saint-Germain qu'il dirigeait depuis 1990. Depuis longtemps, il cultivait l'idée d'une balade longue avec Cigalon. La destination ? Elle s'est révélée un jour à lui à la vue de marcheurs arborant la coquille saint jacques. Saint Jacques de Compostelle, il ne connaissait pas, mais ce serait son but. Il se met en route le 7 avril, au départ du Puy-en-Velay : 45kg de bât pour Cigalon, chargé de tout le nécessaire d'intendance, sac à dos de 7kg pour lui avec les indispensables effets personnels. Et voilà notre couple parti pour une longue aventure, que les aléas du climat et la maréchaussée de montagne vont stopper un mois et huit jours plus tard au col de Roncevaux. Décidément, l'histoire se répète… Pieds et pattes dans la haute neige ont eu raison de la détermination d'aventuriers peu ordinaires, après un seul jour de soleil sur tout le parcours.
Le voyage impose ses contraintes : Cigalon réclame une heure de préparation le matin et une demi-heure le soir, un pré pour s'alimenter, un endroit pour dormir. Il ne reste ensuite plus qu'au maître à s'adapter aux conditions rencontrées, et suivre au rythme de 4km/h, vitesse réduite de moitié dans les descentes.
Le voyage se révèle riche en découvertes, en rencontres instructives et insolites. Parti en randonneur, au bout d'une semaine, sous l'action conjuguée de la faim, de la soif et du froid, Robert se découvre pèlerin et comprend les raisons profondes de son pèlerinage, les motivations qu'il ignorait au départ. Grâce surtout au spectacle des gens, à la vie. Ainsi Gilles, ancien des chœurs de l'armée rouge, chantant des prières dans les églises de passage, devant des fidèles impressionnés et médusés. Et puis, ces cohortes d'étrangers, américains et chinois venus de très loin rejoindre l'itinéraire après la diffusion d'un film dans leurs pays. Et puis ces malades, ces handicapés, refusant toute aide et toute assistance, qui avancent sur le chemin, malgré les avatars de la vie. Et puis cet accueil presque VIP dans des gîtes, à l'abri, où le bouche à oreille les avait précédés. Et puis cette belle amitié renforcée entre l'animal et le maître. Le maître ? C'est Cigalon, qui du regard prévenait Robert de la difficulté ou de l'impossibilité de passer et de progresser. Et puis…Quelle belle expérience de vie, un enrichissement et une découverte de soi, que le pèlerin n'hésite pas à partager, à communiquer.
La morale, puisque nous sommes dans la fable. Pour notre mazanais, c'est d'abord la prise de conscience que la vie est faite de beaucoup d'exigences superflues. Avec du pain et une tomate, il est possible de satisfaire sa faim, même si l'on retombe ensuite très vite dans le système. C'est aussi la prise de hauteur et de recul : nombre de futilités agitent le corps et l'esprit, il convient de relativiser les contraintes de l'existence. C'est enfin que vouloir racheter sa vie par un pèlerinage, si cela constitue certes un acte de foi, ce n'est pas forcément une démarche religieuse. C'est la croyance dans le courage, la lutte contre les adversités, c'est croire en la vie.
Robert et Cigalon, ou peut-être Cigalon et Robert, quelle belle tranche et leçon de vie !

Espace agricole et construction

L'activité agricole a toujours rythmé la vie locale et marqué de son empreinte l'ambiance mazanaise au travers des habitants, des mentalités et des paysages.

L'espace urbanisé ne représente que le dixième de la surface communale. C'est ainsi environ 2 800 ha dévolus à l'agriculture et 600 constitués de zones naturelles. Un patrimoine important qu'il convient de préserver, comme le rappelle le PADD (*Projet d'aménagement et de développement durable*) du POS (*Plan d'occupation des sols*) en rénovation. L'orientation C titre « Préserver l'activité agricole et sauvegarder les paysages emblématiques de Mazan ».

Depuis longtemps les agriculteurs façonnent et entretiennent les paysages, contribuent ainsi au développement du tourisme, aidés en cela il est vrai, par un climat accueillant et la proximité du Mont-Ventoux. L'urbanisation accélérée du dernier demi-siècle s'est traduite par un quadruplement de l'espace bâti, alors que la population globale du département de Vaucluse ne faisait que doubler. La vigilance des services de l'Etat n'a pas failli, avec quelque effet retard, qui ont très vite contrarié et freiné les demandes d'ouverture de nouveaux espaces à bâtir, formulées par bon nombre de collectivités, pression démographique et pénurie de logements obligent…

Résultat : le foncier agricole a en quelque sorte fait l'objet d'une sanctuarisation, au point qu'aujourd'hui, il est impossible d'y construire, voire d'y effectuer des modifications mineures. Le maintien du potentiel agricole s'impose à tous, encore faut-il admettre et permettre qu'il puisse évoluer pour s'adapter aux évolutions du marché et aux changements du climat.

Face à la rigueur de la Loi, les partenaires, professionnels de l'agriculture (Chambre d'agriculture), les collectivités (Association des Maires) et l'État (Préfet) ont négocié et élaboré une charte en 2002, retouchée à plusieurs reprises. Une sorte de contrat foncier, soumettant le droit à construire ou le droit à modifier du bâti à la notion de projet nécessaire. A préciser néanmoins que cet accord ne prime en aucun cas sur le droit des sols. Il vient d'ailleurs d'être dénoncé par la Chambre d'agriculture.

Comment se présente donc la zone agricole ? Quels sont les constats ?

- Le statut d'agriculteur ne permet pas automatiquement de construire en zone agricole. Certes difficile à comprendre et à admettre : envisage-t-on un viticulteur exploiter des terres et résider dans un lotissement en milieu urbain ?
- En 2013, la majorité des bâtiments situés en zone agricole n'ont rien à voir avec l'agriculture.
- De plus en plus de retraités cherchent à vendre leurs terres mais conservent leur mas. Qui va se porter acquéreur s'il n'a pas la possibilité de s'installer sur place ?
- La cohabitation urbains-ruraux sur les mêmes espaces, avec des habitudes, des contraintes et des rythmes différents n'est-elle pas occasionnellement source de conflits ?

Et aussi d'autres difficultés…

- L'agriculture locale, même si elle paraît moins touchée que dans certains autres villages, connaît une dévitalisation qui se traduit par des abandons d'exploitation, non seulement en périphérie urbaine, mais aussi en pleine nature.
- Les agriculteurs sont déjà confrontés aux contraintes climatiques et aux contraintes du marché. Chaque année connaît au moins une production défaillante, ou la mévente d'une récolte. Sans même évoquer les problèmes de coût et de recrutement de main d'œuvre qui pénalisent le local face à l'international.
- A un moment où la génération du baby boum aspire à une retraite méritée, y aura-t-il suffisamment de jeunes courageux pour assurer la relève du monde rural ? Face aux contraintes naturelles, à celles du marché de plus en plus concurrentiel, convient-il encore de rajouter des obstacles juridiques sur un parcours déjà encombré, aux candidats exploitants ou aux exploitants en place ?

La Loi protège l'espace agricole. Protège-t-elle et aide-t-elle vraiment les agriculteurs ? Intègre-t-elle véritablement les dimensions économique et humaine indispensables à la bonne marche du monde rural ? Au travers de quelques exemples, plongeons-nous dans le quotidien pas toujours facile de quelques exploitants.

Rencontre avec Patrick Jacquier

Après de solides études qu'auraient enviées bon nombre de ses concitoyens qui l'ont mené du journalisme à l'hôtellerie-restauration, il décide de revenir à sa vocation première, l'agriculture, biologique de préférence. Il

retourne sur les bancs de l'école et décroche aux environs de la quarantaine son BPA au CFPPA de Serres, spécialité oléiculture biologique. Bel exemple de motivation dont personne ne saurait douter.
En 2007, il crée une SCI, de composition familiale, et rejoint la MSA. Et progressivement met en œuvre un véritable remembrement sur le Limon, entre le chemin du Limon nord et le chemin du Traversier, autour d'une base de départ acquise avec le concours de la SAFER. Ses terres sont progressivement converties en agriculture biologique, il y introduit la culture du safran. Autour d'un noyau dur en propriété viennent s'adjoindre d'autres parcelles en fermage, dont la surface augmente régulièrement, gage sans doute d'une crédibilité établie et de la confiance des propriétaires riverains. Son action fait figure d'entreprise pionnière de revitalisation dans un secteur qui malheureusement glissait vers l'atonie et l'abandon.
Aujourd'hui, il est producteur d'huile d'olive, de safran, de confitures. Il écoule toute sa production sur les marchés de producteurs, les commerces de proximité et un réseau de grossistes bio exportant vers l'Allemagne.
Son projet : des céréales légumineuses sur les friches, développer le safran et un élevage de poules pondeuses bio, comme complément de revenu et lutte efficace contre la mouche de l'olivier. Développer aussi un laboratoire de production confiturière et la traction animale, chevaux que maîtrise sa compagne.
Actuellement, il réside route de Mormoiron, à la sortie de Mazan, en location sans terrain. Il stocke son matériel en partie chez ses parents à Carpentras et sur un autre terrain, ne pourra pas entreposer son huile cette année par manque de place, et exploite ses terres au Limon… il en est à son 3ème dépôt de permis de construire, les précédents ayant été refusés suite aux avis défavorables des services instructeurs. Il souhaite s'installer sur ses terres, prévoit 295m^2 de locaux techniques et 50m^2 pour se loger, le tout en écoconstruction et intégration paysagère…pour pérenniser une activité débutée il y a 6 ans et vivre dans les conditions d'une entreprise intégrée. « Bio de Provence » qui l'accompagne dans sa démarche, conclut ainsi son rapport : « *Si ce projet de bâtiment ne pouvait pas se faire, c'est la viabilité de l'exploitation qui serait complètement remise en cause* ».

Un exemple qui se répète

Elle est propriétaire d'un bâtiment agricole, qui de loin ressemble plus à une habitation qu'à un hangar de par la qualité des matériaux (murs et tuiles du pays), bâtiment édifié au début des années 2 000, d'une superficie ne dépassant pas celle d'une maison d'habitation, entièrement desservi en réseaux : eau, électricité et assainissement. Une première volonté de transformation refusée. Son époux a pris sa retraite, elle assure depuis la direction de l'exploitation qu'elle veut mener jusqu'à l'obtention d'une retraite

à taux plein. Confrontée à des problèmes de santé pas toujours compatibles avec des efforts physiques soutenus, elle souhaite, comme elle le fait depuis des années, recourir encore davantage aux travailleurs saisonniers. Comme beaucoup d'agriculteurs, elle connaît de sérieuses difficultés à recruter pour assurer le suivi de la vigne et les vendanges afin d'assurer la viabilité d'une exploitation éclatée, de taille globale respectable dépassant les 11ha. Recrutement de salariés agricoles d'autant plus difficile que l'hébergement ne peut être assuré. Son projet ? Créer un logement pour l'hébergement de travailleurs saisonniers par réduction de la superficie du hangar, et y adjoindre une extension réduite pour compenser la perte d'espace dévolue au logement,et pouvoir garer le matériel. En tout, une trentaine de mètres carrés supplémentaires. En fait, rien que du nécessaire, pas de superflu, que des réalisations vitales pour la bonne marche de l'exploitation, et sans modification choquante de l'aspect actuel du bâtiment : maintien de l'existant, création de quelques ouvertures nécessaires à un logement décent. Que des rajouts dans le respect du style et des matériaux en place.

Encore un cas, plus difficile à comprendre

L'exploitant a pris sa retraite. Sa compagne poursuit l'exploitation du domaine. Dans la perspective d'une cession en fin d'activité, ils envisagent de se loger dans un actuel hangar, après aménagement. Conscients au vu de l'expérience qu'une exploitation trouve plus facilement un repreneur, dès lors qu'en plus des terres existe une habitation. Le Maire autorise le projet mais doit le retirer après intervention des services de l'Etat, sous peine de tribunal administratif.
Pourtant le « hangar » présente déjà tous les aspects d'une habitation : murs crépis dans le style de la région, tout comme le toit en tuiles traditionnelles et les génoises. Les modifications prévues, visibles, restent à minima, sans véritable impact sur les paysages et l'environnement. Il ne faut que remplacer la porte par une porte de logis, les fenêtres existantes faisant déjà l'affaire, répondant au changement d'affectation des locaux. Le désir légitime de transmettre une exploitation intégrée, complète, habitation et terres, se révèle pourtant de nature à consolider une agriculture qui se fragilise.
Les situations évoquées concernent des cas de plus en plus courants auxquels est confronté le monde agricole : installation de jeunes, extension de locaux professionnels ou changement de destination de locaux existants. Il n'empêche qu'elles interpellent et posent des questions auxquelles il faudra bien trouver des réponses. Par exemple
- A force de vouloir défendre l'agriculture, en serait-on à pénaliser les agriculteurs ?
- Etait-il opportun de dénoncer le protocole de construction en zone agricole, alors qu'il distillait quelque peu d'humanité dans le strict droit des sols ? A moins que ce ne soit pour en discuter un nouveau susceptible de relancer une activité à bout de souffle ?
- Qu'en sera-t-il de notre agriculture, et de nos paysages dans quelques dizaines d'années, si la génération d'après-guerre ne trouve pas de prolongement ?

Compte rendu du conseil municipal du 26 juin 2013

Le Conseil Municipal de la Commune de MAZAN s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Aimé NAVELLO, Maire. Vingt-cinq conseillers étaient présents ou représentés. L'Assemblée a décidé :

- De donner un avis favorable à la demande d'agrément dérogatoire afin que notre commune située en zone B2 puisse bénéficier des aides à l'investissement locatif intermédiaire.
- D'émettre un avis favorable sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de Saint-Didier.
- De céder la partie de la parcelle F 595 incluse dans la parcelle F 596.
- De donner un avis favorable au dossier de mise en compatibilité du POS et de demander à M. le Préfet la prise d'arrêté portant déclaration d'utilité publique le projet d'extension du groupe scolaire de la Condamine de MAZAN, cet arrêté emportant mise en compatibilité du POS de MAZAN.
- De réaffirmer l'intérêt général du projet d'extension du Groupe scolaire La Condamine, d'approuver la déclaration de projet sur l'intérêt général de l'opération ainsi que la réponse apportée à la recommandation de Monsieur le Commissaire Enquêteur et de confirmer auprès de Monsieur le Préfet la demande d'une Déclaration d'Utilité Publique valant mise en compatibilité du POS.
- De mettre fin à la procédure de délégation de service public pour le service des Pompes Funèbres et de maintenir le mode de gestion antérieur au lancement de cette procédure.
- D'approuver le projet de nouveau règlement pour le cimetière communal.
- D'approuver un programme de spectacles à La Boiserie, de fixer le prix des places, d'autoriser la vente et l'encaissement des billets ainsi que la délivrance de places exonérée.
- De signer une convention avec la Cave Canteperdrix pour la mise à disposition réciproque de son parking et de celui de La Boiserie.
- De signer une convention d'intervention foncière avec La CoVe et la SAFER.
- D'approuver la proposition de la CoVe du nombre de membres du prochain Conseil de Communauté et de répartition des sièges entre les communes.
- D'approuver le versement par la CoVe d'un fonds de concours pour l'année 2013 et de l'affecter.
- D'émettre un avis favorable sur des demandes de remises de pénalités.
- D'approuver le compte administratif et le compte de gestion 2012 du budget de la Ville et d'en affecter le résultat.

Monsieur le Maire a informé l'Assemblée des décisions municipales qu'il a été amené à prendre depuis la dernière séance du Conseil Municipal puis il a répondu à diverses questions.

Expression de l'opposition

AGIR-POUR-MAZAN

Cher le parc de Gondoin ?

En 2009, quand la mairie a acheté la maison «Gondoin» (400 000 €) pour en faire une bibliothèque, nous avions annonce en conseil que cet emplacement risquait d'être classé en zone inondable. Notre maire avait balayé notre avertissement. Pourtant le resultat est sans appel: la maison ne peut pas recevoir de public, elle va donc être revendue sans doute autour de 150 à 200 000 €. Résultat le Parc récemment aménagé sera le plus cher de la commune : entre 200 et 250 000 € uniquement pour le terrain !

Nos enfants seront-ils des cobayes ?

Les statistiques de l'Education Nationale donne avec précision le nombre d'écoles primaires par nombre de classes en 2012 : Sur 31 519 établissements primaires laiques en France il y a seulement 412 écoles qui comptent plus de 16 classes soit 1,3 %. En fait notre Maire va jusqu'au bout de son rêve et n'hésite pas à mettre nos enfants dans l'éprouvette pour une expérimentation qui va coûter cher; En effet, le projet d'école primaire « caserne » de notre maire est prévu pour recevoir jusqu'à 25 classes!

Ce type d'établissement est rare ce n'est pas à nos enfants d'expérimenter sa faisabilité.

Cove : que fait notre maire pour Mazan?

Dés son élection en 2008 comme Vice Président de la Cove, notre maire a obtenu de l'intercommunalité deux projets : la video surveillance et l'extension de la zac du piol Cinq ans après où en est on? Les projets n'ont pas avancé ou si peu. Pourtant la vidéo c'est plus de sécurité. Nous en avons besoin! L'extension de la Zac, c'est plus d'entreprises et plus d'emplois. Mazan en a également besoin.

Louis Bonnet, Françoise Jouve, René Ceccheto, Nathalie Mouries, Sabrina Marillier

GAGNONS ENSEMBLE à votre écoute

« Calme plat à Mazan cet été. Pas de vagues ! Les élections municipales approchent ; il ne faut pas mécontenter la population. La municipalité a toutefois aménagé un parking et un petit jardin. Mais les gardes ont accompli efficacement leur travail : merci à eux.

Malgré les nombreux avis défavorables, le Maire persiste et attend, pour engager les travaux d'extension de l'école de la Condamine, l'accord du Préfet … qui ne saurait tarder. Nous constaterons les effets négatifs de ce projet dans quelques années… il sera alors trop tard pour faire marche arrière et les citoyens mazanais en subiront les conséquences, notamment financières. Attendons les premiers embouteillages…

Les élèves supporteront rapidement les inconvénients liés aux travaux concernant la cantine scolaire (Désorganisation ? Repas froids ?...) A-t-on l'avis des parents ?

Mais rien de nouveau concernant les rythmes scolaires… il faudra engager une concertation sérieuse pour 2014 ! Enfin, tout le monde attend le transfert, sur le parking récemment aménagé route de Carpentras, de l'ouverture de l'école catholique, pour désengorger la place de l'Hôtel de Ville.

La presse locale a signalé que la nouvelle députée avait attribué 30.000€ pour la rénovation de l'école. Subvention qui aurait été sollicitée par le Maire. A vérifier, mais ni la commission des finances, ni le conseil municipal n'ont été informés officiellement. Quelle est la contrepartie demandée pour cette subvention ?

Les vacances ne sont plus qu'un souvenir, nous l'espérons heureux pour vos enfants qui ont repris le chemin de l'école. Nous leur souhaitons, ainsi qu'à vous-même une excellente année. »

Gagnons ensemble

L.Samama & G.Matteudi

« Conformément à la loi du 27 février 2002, relative à la « démocratie et aux libertés », un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur. Cette liberté est valable y compris pour les erreurs de style et d'orthographe. Les textes publiés reprennent littéralement ceux fournis par leurs auteurs. »

LES STATUTS DE LA VILLE

Longtemps conservés au musée municipal Camille Pautet, les statuts de Mazan 1380, viennent d'intégrer les archives municipales. Ce document fondamental de l'histoire de la communauté, analysé par Pierre Fayot dans *Mazan : histoire et vie quotidienne d'un village comtadin à travers les siècles* ainsi que par Henri Dubled dans la revue d'histoire locale « Rencontres », a fait l'objet d'une restauration minutieuse. Sa reliure d'origine, *ais* en bois, a pu être conservée grâce à un travail de réparation sur les parties abîmées. Les parchemins ont été dépoussiérés, les déchirures consolidées et les parties manquantes comblées.

Rappelons que toutes les archives restaurées sont des documents manuscrits uniques d'une grande valeur historique, d'où l'intervention de prestataires hautement spécialisés : la Reliure du Limousin et le CICL (Centre Interrégional de Conservation du Livre), ce dernier établi à Arles, jouit d'une réputation qui dépasse les frontières nationales intervenant notamment à la bibliothèque d'Alexandrie. Cette politique de restauration a été subventionnée par le département (Commission Gagnière) et la Drac, dans le cadre de la conservation préventive.

REHABILITATION DE LOGEMENTS

La Communauté d'Agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (CoVe) a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) multisites sur les 25 communes de la CoVe. Cette opération vise à aider d'une part les propriétaires occupants modestes et d'autre part les propriétaires bailleurs des centres anciens à réhabiliter leurs logements.

Pour tout renseignement, contacter Habitat et Développement au 04 90 23 12 12.

Dès octobre, des permanences auront lieu le 2ème jeudi après-midi de chaque mois à la mairie de Mazan, portant à la fois sur l'OPAH mais également sur l'opération façade initiée par la commune.

8 autres communes accueilleront également des permanences : Beaumes de Venise (2ème jeudi matin), Bédoin (2ème mardi matin), Caromb (1er lundi après-midi), CoVe à Carpentras (1er mercredi après-midi), Aubignan (2ème jeudi après-midi), Sarrians (3ème jeudi après-midi) et Saint Didier (3ème jeudi après-midi).

Enfin, une réunion publique d'information a eu lieu à la mairie de Mazan le 10 septembre mais d'autres se dérouleront : le 1er octobre dans la grande salle de la Mairie à Malaucène et le 3 octobre à la CoVe à Carpentras.

TRANS'COVE DU NOUVEAU AU SERVICE DES TRANSPORTS PUBLICS

Une nouvelle ligne urbaine assure le service depuis le 2 septembre entre Mazan et Aubignan, via Carpentras.

Un nouvel itinéraire : de Mazan à Aubignan en passant par le tour de ville de Carpentras.

Une fréquence élevée : 45 min entre 2 passages aux arrêts.

Une plage large : de 7h20, premier départ jusqu'à 19h23, soit 16 rotations sur la journée, et tous les jours du lundi au samedi.

Cette ligne a pour vocation de promouvoir la mobilité durable, de remplacer autant que faire se peut la voiture, en anticipant sur l'ouverture de la voie ferrée Carpentras-Avignon fin 2014.

Les deux autobus affectés à cette ligne pendulaire Mazan-Carpentras-Aubignan couvriront annuellement 219 130km !

Les horaires avec plan et arrêts sont disponibles en mairie, sur présentoir à côté de l'accueil.

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE LOCAL

Des membres actifs de l'association Culture et Patrimoine, depuis déjà de longs mois, recensent patiemment les anciennes constructions de pierres sèches sur le territoire communal. Ce travail de recherche, d'évaluation, méthodique et de longue durée, doit déboucher sur le tracé d'un parcours découverte en cours de réalisation. Ce travail nécessite une mise en valeur des vestiges par débroussaillage bien souvent et sécurisation parfois, des négociations avec les propriétaires de terrain pour en autoriser l'accès, et parallèlement une signalétique afin que le promeneur curieux soit judicieusement informé. Le projet entrepris est désormais en cours de finalisation, un itinéraire balisé devrait permettre prochainement aux amoureux de vieilles pierres, bories et murs, de satisfaire leur curiosité.

Bravo et merci aux concepteurs et réalisateurs du projet : B. Dubois, J. Barruol, J.-P. Bonneau, J. Puravet et J.-M. Farrugia

Le site concerne les limites nord-est de Mazan, à proximité des plâtrières.

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES, RAPPEL !

Les prochaines élections municipales se dérouleront les 23 et 30 mars 2014.

Les demandes d'inscriptions ou de modifications sur les listes électorales doivent être déposées avant le 31 décembre 2013. Vous devez vous présenter en mairie muni des pièces suivantes : une pièce d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Plus d'informations sur : www.service-public.fr

Les inscriptions à la cantine de l'école Mademoiselle Foussa et aux garderies se font auprès du service des affaires scolaire en mairie, le lundi et le mercredi matin de 8h30 à 12h. Les règlements par chèque peuvent aussi être déposés dans la boîte aux lettres de la mairie. Pour rappel, le solde de vos prestations scolaires est consultable à partir de votre compte sécurisé sur le site de la ville : www.mazan.fr

DU CHANGEMENT À LA MAIRIE

Laure Galpin, DGS, a quitté ses fonctions à la fin du printemps après neuf années passées au service des Mazanais et des élus. Lors d'une cérémonie d'adieu, le 12 juin dernier, le Maire a, en termes élogieux, rappelé ses qualités personnelles et professionnelles qui ont marqué le fonctionnement efficace et cordial des services municipaux. Elle quitte Mazan pour Apt, où elle rejoint le parc naturel régional du Lubéron, en qualité de directrice-adjointe.

Josette Gimbert lui succède. Bien connue à Mazan d'où elle est originaire, elle est issue du sérail. Elle a en effet débuté sa carrière à la mairie de Mazan en janvier 1976, un peu par hasard, par un remplacement qui devait initialement durer quinze jours. Elle était sortie du lycée l'année précédente et venait d'effectuer une suppléance à L'Isle-sur-la-Sorgue dans un établissement pour enfants handicapés.

Restée fidèle à la mairie, qui n'a cessé de se développer depuis en même temps que la population augmentait, elle y a assumé bon nombre de fonctions : accueil, CCAS, affaires financières, DGA, gestion des ressources humaines et réussi plusieurs concours et examens professionnels…Un gage de compétence et de bonne connaissance des arcanes et rouages communaux. Ça lui vaut aujourd'hui l'honneur et la responsabilité de superviser, animer et diriger le tout.

Bonne chance et bienvenue, Madame Gimbert, dans vos nouvelles fonctions.

TRAVAUX PLACE DE L'EGLISE

Les travaux de réaménagement et d'embellissement de la place de l'église ont débuté en septembre dernier. Une première phase consiste à réhabiliter les réseaux d'assainissement et d'eau potable, une seconde, à enfouir les lignes de France Télécom pour pouvoir ensuite mettre en valeur la place et le patrimoine situé dessus. Les travaux devraient être terminés à la fin de l'année.

ACCUEILLONS AVEC DES FLEURS

Les travaux d'aménagement des parkings touchent à leur fin. Qui dit parking dit bitume et enrobé. Pour en améliorer l'aspect et les rendre plus agréables, il manquait la touche finale du fleurissement. Effectivement, on ne construit plus de nos jours sans végétaliser, sans souci environnemental.
Ainsi, sur le parking de la Boiserie ont été plantés cinq oliviers recyclés, une centaine de lauriers et autant de sauges. Les parkings Gondoin et de la Résistance ainsi que le jardin de la Rue Casse-côte et les ronds points bénéficient des mêmes prestations.

Le parti pris est partout le même, dicté par des considérations environnementales, de respect et d'économie d'eau. Les services techniques développent ces pratiques depuis des années. Une végétalisation saine avec paillage, des plantes adaptées et peu consommatrices d'eau. Et tout cela pour le plaisir des usagers et l'embellissement de la ville.

LE SUIVI DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La ville compte bon nombre de clubs sportifs, des licenciés en constante progression, des équipements de qualité, lesquels réclament régulièrement entretien et voire renouvellement.
Le programme de cette année concerne le football qui voit les tribunes du stade rénovées et le terrain ré-engazonné. Également le tennis : après la réfection de 2 courts il y a presque dix ans, c'est aux deux autres d'être entièrement rénovés et repeints.
Il ne reste plus qu'aux clubs à dynamiser ces nouvelles installations !

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Depuis septembre, la bibliothèque municipale de Mazan offre à ses lecteurs la possibilité d'emprunter en plus des livres , des CD et des DVD musicaux, en lieu et place du Musibus qui ne passera plus.
Pour emprunter ces CD et DVD, il suffit de vous inscrire à la Bibliothèque Municipale.
Pièces à fournir : un justificatif de domicile (de - 3 mois), une pièce d'identité, le livret de famille (si vous voulez inscrire des enfants).
Le montant de l'adhésion reste le même, que vous empruntiez des livres ou des CD, soit 10 € par an et par famille pour les Mazanais (12 € pour les extérieurs).
Inscrits, pour aurez la possibilité d'emprunter pour 3 semaines : 8 livres et BD, 3 revues, 6 CD 2 DVD musicaux, 2 Cédéroms.

AIDE AUX DEVOIRS

Le Pôle social municipal lance un appel aux bénévoles pour venir encadrer les séances d'aides aux devoirs qui se déroulent deux fois par semaine les mardis et jeudis de 17h à 19h. Mis en place depuis 2009, ce service accueille en moyenne 10 enfants par séance, du CP au CM2. Il leur offre un cadre de travail adapté qui favorise leur concentration, un accompagnement individualisé et les aide à devenir autonome. Pour rejoindre l'équipe appelez le 09 63 60 90 36. Les inscriptions des enfants se font auprès du pôle social. Attention, nombre de places limitées.

RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE

Du lundi 30 septembre au vendredi 18 octobre
Exposition de peintures de Alain George
(Prix spécial du Jury 2013)
Office de Tourisme
Huiles et acryliques
Info : 04 90 69 74 27

Samedi 5 octobre
World GBC Tour
18h30, COSEC Léonce Barras
Organisé par Gym Boxe Loisirs
Info : 04 90 69 67 77
www.gymboxeloisirs.com

Samedi 5 octobre
Conférence « les poèmes d'autrefois » par Renée et Claude LAPEYRE
16h salle de la Poste
Organisée par APCS
Info : 04 90 69 60 87

Dimanche 6 octobre
Endurance motos
Circuit Blanc Moto, Méthamis
Organisée par le Moto Club Mazanais
Info : 06 61 30 26 55

Du 7 au 13 octobre
Opération Brioche
Vente de brioches au profit de l'association ADAPEI 84

Vendredi 11 octobre
Conférence/vidéo « Alexis PEYROTTE Mazanais, peintre du Roi Louis XV, sa vie, son œuvre »
20h30, Salle de l'Allée
Animée par Y. Groslambert de Clermont Ferrand et organisée par l'Association Culture et Patrimoine

Samedi 12 octobre
Atelier d'écriture avec l'auteur Alain Ubaldi
De 14h à 17h, Bibliothèque municipale
Info : 04 90 69 82 76

Samedi 12 octobre
5éme Troc 'Plantes
De 8h à 14h, parking et salle de l'Allée
Bourse d'échange de végétaux entre particuliers
Organisé par l'Office de Tourisme
Info : 04 90 69 74 27

Dimanche 13 octobre
Grand vide grenier
Dans le village
Organisé par le Comité d'Animations
Bulletins d'inscription pour les Mazanais disponibles en Mairie
date limite 8 octobre
Info : 06 73 88 54 14

Mercredi 16 octobre
Collecte de sang
De 15h à 19h30, la Boiserie

Samedi 19 octobre
Concert de trompette et accordéon
20h, chais de la cave Canteperdrix
Dégustation des vins AOP Ventoux en musique avec le duo des trompettiste et accordéoniste Thierry Caens et Samuel Garcia.
Plein tarif : : 12 €
Tarif réduit (pour les moins de 11 ans) : 8 €

Du 21 au 25 octobre
Stage de Hand Ball
COSEC Léonce Barras
Organisé par le HBC Mazan
Info : 04 90 69 50 87
www.handballmazan.fr

Du 21 octobre au 8 novembre
Exposition « Les Ecoliers du temps passé »
Office de tourisme
Collection de photos anciennes collectées chez les Mazanais qui ont été à l'école primaire avant 1950. Une occasion de reconnaître un aïeul, un camarade de classe, un maître d'école. Un émouvant retour vers le passé

Samedi 26 octobre
Rassemblement de voitures anciennes
De 9h à 13h, cave Canteperdrix

Du 28 au 30 octobre
Stages de football
COSEC Léonce Barras
Organisé par le SC Mazan
Info : 06 20 60 01 77

Lundi 11 novembre
Cérémonie de commémoration de l'Armistice 1918
11h, Place du 11 Novembre devant le monument aux morts
La cérémonie sera suivi d'un vin d'honneur

Samedi 16 novembre
Conférence « Olympe de Gouze » par Jacques Chartier
16h, Salle de l'Allée
Figure méconnue et emblématique de notre histoire, Olympe de Gouze s'est battue pour les droits de la femme et de la citoyenne jusqu'à l'échafaud
Organisée par le Cercle Républicain
Info : 04 90 60 74 06

Samedi 16 novembre
Conférence/ vidéo « Reconstitution en Biélorussie de La bataille de la Bérézina de Napoléon en 2012 » par Didier Arnaud
20h30 salle de la Poste
Organisé par Culture et Patrimoine
Info : 06 81 44 85 64

Du 25 novembre au 20 décembre
Marché de Noël
Office de Tourisme
Exposition et vente de créations artisanales : bijoux, bougies, céramiques, saveurs sucrées et salées, produits cosmétiques, etc.

Vendredi 29 novembre
Loto du Collège André MALRAUX
20h La Boiserie
Info : 04 90 69 46 20

Jeudi 5 décembre
Cérémonie d'hommage aux combattants Algérie Tunisie Maroc
11h, Place de la Madeleine devant la plaque commémorative
Suivie d'un vin d'honneur

RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE

Samedi 7 décembre
Conférence « histoire du Comtat Venaissin »
par Guy MONDON
16h salle de la Poste
Organisé par APCS
Info : 04 90 69 60 87

Samedi 7 décembre
Distribution de petits déjeuners au profit du Téléthon
Par les Amis du Carri et les Saute Ribes
Formulaires de réservation disponible en Mairie
Info : 04 90 69 73 15

Dimanche 15 décembre
Concert de l'Avent au profit de la Croix Rouge Française
16h Eglise
Avec la participation de la Chorale Canteperdrix et de la Philarmonique
Entrée 5€ friandises et vin chaud offerts
Info : 04 90 62 55 12

Mardi 17 décembre
Fête des lumières
Organisée par Mazan dynamique
Spectacle gratuit, vin chaud, friandises
18h Place du 11 Novembre
Info : 06 89 44 94 98

Mercredi 18 décembre
Démonstration de judo
17h, COSEC Léonce Barras
par le Judo Club Mazanais
Info : 06 69 42 45 55

Mercredi 18 décembre
Collecte de sang
De 15h à 19h30, la Boiserie

Samedi 21 décembre
Loto du SC Mazan Football
17h, la Boiserie
5€ le carton, 20€ les 5
Info : 06 59 62 93 81

La Boiserie octobre/décembre 2013

Retrouvez le détail des spectacles et toutes les informations pratiques dans la brochure la Boiserie Mazan jointe au magazine ou sur le site www.la-boiserie-mazan.fr

Vendredi 4 octobre
Lancement du World GBC Tour
18h

Dimanche 6 octobre
Les plus grands airs d'opéra par Musicaincanto
18h

Vendredi 11 octobre
le malade imaginaire, par la compagnie Le TRAC (théâtre)
20h30

Samedi 12 octobre
Lecture de « Au-dehors » de et par Alain Ubaldi
20h30

Du 21 au 25 octobre
Semaine bleue
- Ateliers de prévention pour «bien vieillir»

- Conférence «27 clés pour rester jeune longtemps»
- Projection d'archives en musique « Du Vaucluse à Mazan des années 40 à nos jours».

RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE

La Boiserie octobre/décembre 2013

Retrouvez le détail des spectacles et toutes les informations pratiques dans la brochure la Boiserie Mazan jointe au magazine ou sur le site www.la-boiserie-mazan.fr

Vendredi 25 octobre
Projection en avant-première du film documentaire *Vivre en Ventoux* écrit et réalisé par Eric Erastophène
20h

Samedi 9 novembre
Le bal d'automne
21h

Samedi 16 novembre
Concert de Bratsch, swing tzigane dans le cadre des « Soirées d'automne »
21h

Vendredi 22 novembre
Soirée Pierre Magnan, contes, théâtre et dégustation des vins nouveaux de la cave Canteperdrix
20h30

Vendredi 6 décembre
***Les trois souhaits*, conte musical à partir de 6 ans par la compagnie le chat qui louche**
18h

Samedi 7 décembre
Concert au profit du Téléthon par la Chorale Canteperdrix et la Philharmonique
20h30

Samedi 14 décembre
Les Bonimenteur, duo d'humouriste (coup de cœur du festival Off d'Avignon)
20h30

Etat civil - Infos pratiques

Naissances

■ *Juin*
Roman Léa
Soler Dumont Emma
Blitgen Berthoud Marshal
Caillaud Lina
■ *Juillet*
Fressinet Mathis
Comte Clara
■ *Août*
Mergnac Mattia

Mariages

■ *Juin*
Haccoun Jacqueline et **Mao** Guy
Pichot Sandra et **Carrara** Jonathan
■ *Juillet*
Lavorini Virginie et **Castro** Gérald
Bremond Stéphanie et **Thery** Thomas
Guerrerro Mallory et **Laouini** Issam
Pierre Claudie et **Mory** Jean-Claude
Arnoux Eve et **Arias** Serge
Portalier Chantal et
Bonet Garcia Manuel
■ *Août*
Ducasse Marie et **Cerone** David
Choaibi Yamina et **Got** Farid
Soto Marianne et **Rousseil** Julien
Demaille Marie et **Glisca** Lucien
Gasquet Domitille et **Girardon** Charly
■ *Septembre*
Joly Isabelle et **Amadieu** Claude
Lekhal Nissa et **Grimaud** Jérôme

Décès

■ *Juin*
Mergal Y Lopez veuve **Rubio Y Rivas** Rosario
Pinna Charles
■ *Juillet*
Serradimigni veuve **Altadill** Silvia
Fessy Georges
■ *Août*
Rix Josette
Jouve veuve **Bremond** Marie-Rose
Duclos épouse **Jacquet** Lucienne

Numéros d'urgence

Pompiers : 18
Samu : 15
Police secours : 17
Police Municipale :
04 90 69 77 28
Commissariat Carpentras :
04 90 67 62 00
Gendarmerie de Carpentras :
04 90 63 09 00
Urgences Hôpital Carpentras :
04 32 85 90 00
Pôle Santé :
04 32 85 88 88
Maternité Carpentras :
04 32 85 88 88
Synergia polyclinique :
04 32 85 85 85
Centre Anti-Poison :
04 91 75 25 25
Centre Grands Brulés :
04 91 94 16 69

Permanences

En Mairie

Architecte conseil
Les 2e et 4e jeudis du mois de 14h à 17h ou sur rdv auprès du service urbanisme de la mairie 04 90 69 47 87

Habitat et Développement (Opération façade)
Le 2e jeudi du mois de 14h à 17h

Au local social de la Condamine

Conseil en formalités administratives, CCAS
424, chemin des écoliers.
Tous les matins 04 90 69 52 55

Assistante sociale
Le jeudi sur RDV au Centre Médico social 04 90 63 95 00

Consultation des nourrissons
Sur RDV au Centre Médico social 04 90 63 95 00

Conciliateur de Justice
Sur RDV au 04 90 69 70 19

Association de Médiation et d'Aide aux Victimes
2e vendredi du mois sur RDV au 04 90 86 15 30

Permanences des élus
Sur rendez-vous au 04 90 69 70 19

Aimé Navello - Maire de Mazan

Claude Lautier - Finances et développement économique

Alain Rimbert - Sécurité, police stationnement, foires, marchés occupation du domaine public, commerce et artisanat

Roselyne Sultana - Affaires scolaires, culture

Gérard Megel - Urbanisme et environnement. Mercredi matin

Alain Pichot - Travaux en bâtiments, voiries, affaires agricoles. Mercredi matin

Yvette Long - Affaires sociales, tourisme, mise en valeur du terroir

Marie-françoise Bernard - Jeunesse et sport Jeudi matin

Médecins de garde

Dr Boisson : 04 90 65 92 12
Dr Brenguier : 04 90 69 88 67
Dr Caut-Poitout : 04 90 69 63 15
Dr Coste : 04 90 69 77 68
Dr Gaudet : 04 90 65 64 96
Dr Lunadier : 04 90 61 80 27
Dr Nadra : 04 90 61 88 96
Dr Daniel Turturica : 04 90 69 70 17
Dr Irina Turturica : 04 90 29 67 78

Octobre
Samedi 5, dimanche 6 :
Docteur Brenguier
Samedi 12, dimanche 13 :
Docteur Lunadier
Samedi 19, dimanche 20 :
Docteur Coste
Samedi 26, dimanche 27 :
Docteur Nadra

Novembre
Vendredi 1er :
Docteur Caut-Poitout
Samedi 2, dimanche 3 :
Docteur Boisson
Samedi 9, dimanche 10 :
Docteur Irina Turturica
Lundi 11 : Docteur Gaudet
Samedi 16, dimanche 17 :
Docteur Daniel Turturica
Samedi 23, dimanche 24 :
Docteur Brenguier
Samedi 30 : Docteur Lunadier

Décembre
Dimanche 1er : Docteur Lunadier
Samedi 7, dimanche 8 :
Docteur Coste
Samedi 14, dimanche 15 :
Docteur Nadra
Samedi 21, dimanche 22 :
Docteur Caut-Poitout
Mercredi 25 : Docteur Boisson
Samedi 28, dimanche 29 :
Docteur Irina Turturica

Janvier
Mercredi 1er : Docteur Gaudet
Sous réserve de modifications

Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public des services municipaux
Police Rurale : 04 90 69 77 28
Administratifs
Accueil et population
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
04 90 69 70 19 - Site : www.mazan.fr
mairie-mazan@wanadoo.fr
Direction générale des services :
04 90 69 70 19
Cabinet du Maire : 04 90 69 70 19
Urbanisme : 04 90 69 47 87
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Communication : 04 90 69 47 84
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Affaires scolaires / Ressources humaines : 04 90 69 47 86
Lundi et mercredi de 9h à 12h
Comptabilité / Marchés publics :
04 90 69 47 86
Services techniques : 04 90 69 80 20
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h – 14h à 17h (sauf vendredi 16h)
Pôle social : Tél 09 63 60 90 36 - Fax 04 90 69 52 55. Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h – 13h30 à 17h. Vendredi de 8h30 à 12h
Sur rendez-vous les mardis après-midi de 13h30 à 17h
Espace jeunes : 04 90 29 52 27
Du lundi au vendredi 14h à 19h
Bibliothèque municipale : 04 90 69 82 76
Lundi et mercredi de 15h à 18h
Mardi de 16h à 18h - Samedi de 10 à 12h
La bibliothèque sera fermée du 8 juillet au 4 août inclus. Réouverture le 5 août à 15h.
Office de tourisme : 04 90 69 74 27
À partir d'avril, du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h - À partir de juin, ouvert aussi le dimanche de 8h à 12h
Musée municipal Camille Pautet
De avril à mai : les mercredis et samedis de 15 à 19h - À partir de juin jusqu'à septembre tous les jours sauf le mardi de 10 à 12h et de 15h30 à 19h
Entrée gratuite Public familial
04 90 69 75 01

mazandynamique.com
des entreprises proches de vous...
Savoir Faire & Juste Prix

PIZZAIOLO
MAZAN
Pizza à emporter
04 90 30 80 49
pizzaiolomazan.ippizzaphone.mobi

Doc MOBILE
Réparation - vente - dépot vente
téléphone - smartphone - tablette
toutes marques
Archiv@ges de données numériques
conseil en téléphonie mobile
09 53 57 74 54 - 06 06 57 73 93
102, avenue du mont Ventoux
84200 Carpentras
Email : docmobile@rocketmail.com

Bel'lissime
Coiffure mixte - Espace beauté
Esthétique mixte
(soins, modelages, épilation ...)
Onglerie - Sauna - UV
04 90 11 72 97
Rond Point de l'oratoire - Route de Carpentras
84380 MAZAN

"La Pizzeria"
Pizzas
Au feu de bois
Sur place ou à emporter
Réservation 04 90 69 60 50
www.la-pizzeria-de-mazan.com
111, Boulevard des Innocents - Route de Pernes - 84380 MAZAN

Automobile,
Habitation,
Santé,
Prévoyance,
Epargne
A tous vos projets une solution
Un interlocuteur proche de vous,
que vous soyez salarié, artisan,
commerçant, exploitant agricole
ou retraité.
Groupama
Groupama Mazan
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et
de 13h30 à 17h30
Tél. : 04 90 69 75 29
Fax. : 04 90 69 66 49
54, Chemin des Jacomettes
Place du 11 novembre

Vendredi 18 octobre 2013 20h00
6e Festival
VENTOUX SAVEURS
Soirée : « Les Dix Vins Mets » le vendredi 18 octobre 2013 20h.
Avec vous au rendez-vous pour cette belle soirée…
Une soirée en chansons avec François Bérody
Les caves de Mazan fidèles
Claudine Vigier Maitre Fromager
au rendez-vous également
Sur réservation 04 90 69 87 64

l'Oulo
Restaurant
Maître Restaurateur Disciple d'Escoffier Académie Nationale de cuisine
Tél. +33 (0)4 90 69 87 64
500 Route de Mormoiron
www.restaurant-loulo.fr
84380 MAZAN

LES PLUS GRANDS AIRS D'OPÉRA

BIZET PUCCINI VERDI

PAR LES CHANTEURS DE MUSICAINCANTO*
DIMANCHE 6 OCTOBRE 18H00

Plein tarif 20 € / tarif réduit 15 €
Billetterie en ligne
www.la-boiserie-mazan.fr
Points de vente
Mairie de Mazan, du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Espace culture de E. Leclerc, Fnac, etc.

Billetterie sur place
30 minutes avant le spectacle
Attention pas de paiement par carte bancaire
Renseignements
04 90 69 47 84 / 04 90 69 70 19
* Solistes et interprètes à l'opéra
de Nice sur plusieurs projets

la Boiserie
Mazan